



FEDERATION ROYALE BELGE DE GOLF

* REGLEMENT SPECIFIQUE POUR LES COMPETITIONS FEDERALES SOUS COVID-19

* Les Règlements Généraux des compétitions Fédérales sont d'application pour tout point qui ne serait pas couvert par le présent règlement

Pour garantir la sécurité de chaque joueur, joueuse, Rules Official et Comité de la Compétition voici quelques règles qui doivent être suivies par tout le monde.

Les règles de sécurité du club doivent être suivies.

I GENERAL

Tout le monde doit respecter la distanciation sociale de 1.5m avec les uns et les autres.
Pas de rassemblement des parents, joueurs, joueuses et spectateurs.

II ACCOMODATIONS

II-1 CLUBHOUSE

Les règles de sécurité du club doivent être suivies.

La distanciation sociale (1.5m) doit être respectée dans le clubhouse.

Les marchandises commandées dans le clubhouse ou point d'enlèvement seront uniquement payées électroniquement.

II-2 TOILETTES

Les règles de sécurité du club doivent être suivies.

Les règles de sécurité du club doivent être suivies pour les toilettes sur le parcours. Il se peut qu'elles soient fermées.

II-3 VESTIAIRES

Les règles de sécurité du club doivent être suivies.

II-4 PROSHOP

Les règles de sécurité du club doivent être suivies.

II-5 PRACTICE

Les règles de sécurité du club doivent être suivies.

III COMPETITION

III-1 AVANT DE SE RENDRE À LA COMPÉTITION

- Il est demandé à tous les joueurs / joueuses de surveiller ses symptômes une semaine avant la compétition. Si un joueur / joueuse a eu un des symptômes liés au COVID-19 (tousser, fièvre > 37,5°, ...), le Comité de la Compétition lui demande de ne pas se rendre à la compétition et de prévenir le Comité de la Compétition par mail: competition@golfbelgium.be.
- Si un joueur / joueuse a eu contact 14 jours avant la compétition avec une personne infectée au COVID-19 ou une personne suspectée d'être positive au COVID-19, le Comité de la Compétition lui demande de ne pas se rendre à la compétition et de prévenir le Comité de la Compétition par mail: competition@golfbelgium.be.
- Le joueur / la joueuse prendra sa température le jour de la compétition. Si sa température est supérieure à 37,5°, le Comité de la Compétition lui demande de ne pas se rendre à la compétition et de prévenir le Comité de la Compétition par mail: competition@golfbelgium.be.
- Les joueurs / joueuses doivent suivre les recommandations du gouvernement fédéral concernant les déplacements.

III-2 AVANT LA COMPÉTITION

- Le joueur / la joueuse n'est attendu(e) au golf que maximum 30 minutes avant son départ. Exception pour les membres de la famille qui vivent sous le même toit. Par exemple: Le frère peut arriver ensemble avec sa sœur, même si son départ est plus tard.
- L'entry fee devra être payé avant que la liste des départs soit publiée. Pas de paiement -> pas de participation.



FEDERATION ROYALE BELGE DE GOLF

- En arrivant au club, il / elle devra se désinfecter les mains suivant les dispositions sanitaires du club ou avec son propre gel hydroalcoolique.
- Le joueur / la joueuse (personne d'autre) ira tout de suite se présenter au Comité de la Compétition. L'emplacement sera indiqué par des panneaux "scorecards". Le joueur / la joueuse recevra la carte de son/sa co-compétiteur/co-compétitrice. (Pour éviter les échanges des cartes). Le joueur / la joueuse contrôlera son handicap avec son marqueur à la zone de départ du premier tee. Si la compétition se joue sur plusieurs jours, la carte de score sera disponible à partir du 2^{ème} jour à la zone de départ.
- Le joueur / la joueuse doit être présente 5 minutes avant son heure de départ à la zone de départ prévue.

III-3 SUR LE PARCOURS

- Le joueur / la joueuse doit respecter une distanciation sociale de 1.5m avec les autres joueurs / joueuses.
- Les caddies et les spectateurs / spectatrices sont interdits sur le parcours.
- Les volontaires (Live-scorer, fore-caddie, spotter, marqueurs, ...) sont autorisés sur le terrain avec un masque.
- Si une balle doit être recherchée, la distanciation doit être respectée.
- Quand un ruling doit être fait par un Referee, le Referee respectera la distance envers le joueur / la joueuse et le Referee portera un masque.
- Le drapeau doit rester dans le trou et ne peut en aucun cas être pris en main. Voir les recommandations de sécurité de la région.
- Les râtaux des bunkers seront enlevés. Dans le bunker, le joueur / la joueuse doit ratisser ses traces des pieds, de balle et de coup avec son pied ou club. Voir les recommandations de sécurité de la région.
- On ne se donne pas d'accolades ou on ne se sert pas la main à la fin du tour. Les joueurs / joueuses se saluent à une certaine distance et se rendent tout de suite au recording (Tournament Office).

III-4 RECORDING

- Après avoir terminé leur tour, les joueurs / joueuses doivent se rendre immédiatement au recording (Tournament Office).
- Seuls les joueurs / joueuses, Comité de la Compétition et Referees ont accès au Tournament Office.
- Les joueurs / joueuses doivent se désinfecter les mains avec le désinfectant mis à disposition à l'entrée du Tournament Office.
- Chaque joueur / joueuse prend place à une table. Le marqueur contrôle les scores avec le joueur / la joueuse, signe la carte et la donne au joueur / joueuse. Après contrôle le joueur / la joueuse signe la carte et la donne au Recorder.
- En sortant à son tour du Tournament Office, chacun / chacune doit à nouveau se désinfecter les mains.
- Après le recording, il est demandé aux joueurs / joueuses de quitter le club s'ils ou elles ne sont pas dans les prix. Exception pour les membres de la famille qui vivent sous le même toit. Par exemple: Le frère doit quitter le club quand sa sœur ait fini son tour.
- Pas de remise des prix: Les joueurs/joueuses sont demandé(e)s de quitter le club le plus vite possible.

IV PENALITES

Les personnes qui ne respectent pas ce règlement spécifique seront pénalisées par les Rules Officiels et / ou par le Comité de la Compétition de la manière suivante :

Joueur / Joueuse :

Première infraction : Avertissement

Deuxième infraction : Pénalité Générale (au prochain trou si entre 2 trous, à ce trou si au 18^{ème} trou, au 1^{er} trou si avant la compétition)

Troisième infraction : Disqualification

Le Comité de la Compétition peut décider d'une disqualification immédiate pour une infraction grave.

Spectateur / spectatrice :

Première infraction : Quitter immédiatement le parcours

Deuxième infraction : Quitter immédiatement le club et pénalité Générale au joueur / joueuse apparenté(e)

Le Comité de la Compétition peut décider d'une disqualification immédiate pour une infraction grave.

Bruxelles, 7 mai 2020